

# Ossements de Mammouth trouvés dans la moraine de Renens, près Lausanne et recensement des restes de Mammouths connus dans la région lémanique

Autor(en): **Gagnebin, Elie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **58 (1933-1935)**

Heft 237

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272206>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Ossements de Mammouth**  
**trouvés dans la moraine de Renens, près Lausanne**  
**et recensement des restes de Mammouths**  
**connus dans la région lémanique**

PAR

**Elie GAGNEBIN**

(Séance du 8 mai 1935.)

---

1. — *La moraine d'Epenex-dessus.*

En février 1935, M. Ch. Streit, fourreur et naturaliste à Renens, a fait généreusement don au musée géologique de Lausanne d'une molaire de Mammouth (*Elephas primigenius* BLUM.) et d'un assez gros fragment d'os, qu'il avait trouvés en octobre 1934 sur sa propriété. C'est dans les déblais d'une excavation creusée pour bâtir une maison que M. Streit avait ramassé ces restes fossiles. Il a pu m'indiquer l'endroit avec précision: au flanc de la moraine d'Epenex-dessus, une centaine de mètres au SSW de son point culminant (point 452 de la carte Siegfried), au bord du nouveau chemin qui gravit le versant, à l'altitude de 440 m.

Dans la grande gravière ouverte immédiatement à l'W de ce chemin, en contre-bas, un ouvrier avait trouvé en octobre 1910 un fragment de bois de *Renne* qui fut présenté par F.-A. Forel à la Société vaudoise des Sciences naturelles, dans sa séance du 2 novembre 1910<sup>1</sup> (échantillon n° 13.284 du musée géologique de Lausanne).

La moraine d'Epenex-dessus fait partie du complexe de remparts morainiques s'allongeant vers le S jusqu'à Écublens et St-Sulpice. Ce sont les moraines frontales du glacier du Rhône lors d'un stade de retrait de la dernière glaciation, stade immédiatement antérieur à celui de la moraine de Montbenon-Chavannes. Le vallum d'Epenex-dessus, tout isolé, est l'extrémité septentrionale de ce rempart. Sa forme est assez curieuse: elle dessine un croissant aux branches écartées, de 500 m. de longueur, ouvert au NW. Ce qui marque évidem-

<sup>1</sup> Voir *Bull. Soc. vaudoise Sc. nat.*, vol. 46, p. LXXVII.

ment la jonction de deux lobes frontaux du glacier, l'un remontant la vallée de la Mèbre, l'autre s'étalant un peu au NW jusqu'au cours actuel de la Sorge, au bord du bois d'Ecublens.

La structure de la moraine d'Epenex-dessus est admirablement visible, grâce aux fouilles profondes des gravières exploitées à sa partie méridionale. La tranche à pic de la colline, entaillée jusqu'à sa crête, montre une coupe longitudinale de 250 m., sur une hauteur atteignant une quinzaine de mètres. On y observe la structure typique d'une moraine superficielle très complexe, avec des parties graveleuses, d'autres sableuses ou terreuses et de gros blocs irrégulièrement répartis. Aucune intercalation de moraine de fond (argile à blocs). Près de la surface du vallum, les graviers et les sables sont grossièrement stratifiés, en couches inclinées, effet du remaniement par les eaux ruisselantes. Et c'est dans une de ces couches de sable qu'ont été trouvés les ossements de Mammouth, sur le versant interne du vallum, celui qui regardait le glacier; ils gisaient environ à mi-côte, plus près de la crête que de la base.

Ce Mammouth est-il contemporain du dépôt de la moraine? C'est possible, mais non certain. On sait que des glaciers de piedmont, comme celui de Malaspina, en Alaska, sont recouverts de forêts sur leur partie frontale et offriraient une nourriture appropriée à des Mammouths. Les fragments de bois fossiles, d'autre part, ne manquent pas dans les moraines de la région lémanique<sup>1</sup>. Mais il se peut que ce soit longtemps après le retrait du glacier que la bête soit venue mourir sur cette moraine et que ses restes aient été ensevelis dans le sable remanié par ruissellement.

## 2. — Description des ossements.

La molaire découverte par M. Streit (échantillon n° 35.098 du musée de Lausanne) est fort bien conservée. Elle mesure 17 cm. de longueur. Les lamelles étroites qui la composent, si typiques des dents de Mammouth, sont au nombre de 14 et fortement infléchies en arrière. La surface de mastication, déterminée par l'usure, coupe très obliquement ces lamelles, de sorte que la partie antérieure est rabotée jusqu'à la racine, tandis qu'à son bord postérieur la couronne mesure encore 12 cm. de haut. Cette couronne est tout entourée d'une mince

<sup>1</sup> A. JEANNET, Les charbons feuilletés de la Suisse occidentale. — *Beitr. zur Geol. der Schweiz*, Geotechnische Serie, VIII. Lief., 1923, p. 500-526.

croûte de ciment. La surface de mastication est presque horizontale, sa partie externe légèrement plus élevée. Il semble bien que ce soit une molaire supérieure gauche, et la première molaire vraie après la chute des trois dents de lait.

Chez l'éléphant indien actuel, dont on sait la proche parenté avec le Mammouth, cette première molaire vraie n'est en fonction sur toute sa surface que la quinzième année de l'animal, et tombe entre 20 et 25 ans.

La racine de la dent est presque entière. Les 7 lamelles postérieures se prolongent en une racine unique, qui sur le bord interne englobe même 10 lamelles; cette racine postérieure, tordue, est donc oblique à l'ensemble de la molaire; elle est creuse et le trou de la pulpe s'enfonce vers l'avant, au bord interne. Devant cette racine principale, les lamelles se divisent en fourches radicales dont les pointes sont irrégulièrement développées, mais qui dans l'ensemble deviennent de plus en plus courtes et distinctes vers le bord antérieur. Ces pointes sont, par la disposition oblique de la racine principale, plus nombreuses sur le bord interne (où il y en a 8) que sur le bord externe (où il n'y en a que 4). Un peu de tissu osseux, fort vacuolaire, est resté attaché aux pointes radicales antérieures et internes.

Quant au fragment d'os trouvé près de cette dent (échantillon n° 35.099), c'est très probablement<sup>1</sup> un morceau du maxillaire supérieur gauche, avec une partie, de 15 cm. de longueur, de l'alvéole de la défense. La structure de l'os est vacuolaire, comme pour la plupart des os du crâne du Mammouth. Ce fragment devait être voisin de la molaire en fonction. Il présente à sa surface une fosse allongée et profonde, limitant la partie qui devait envelopper la racine de la défense, comme celle que figure en avant de la molaire une des planches de l'ouvrage de Leith Adams<sup>2</sup>. Cet os appartenait sans doute au même individu que la dent, et peut-être d'autres parties du crâne ont-elles été détruites par les travaux de fouille.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Nous tenons à remercier ici MM. P. Murisier, directeur du musée zoologique de Lausanne, R. Matthey et J. de Beaumont, professeurs de zoologie, qui nous ont aidé de leurs conseils à identifier ce fragment.

<sup>2</sup> A. LEITH ADAMS, *Monograph of the british fossil Elephants. — Mem. Palaeontographical Soc.*, 1877, Pl. VII, fig. 1 a.

<sup>3</sup> En mai 1935, M. Ch. Streit nous envoyait un nouveau fragment d'os, trouvé au même endroit. Mais ce n'est pas un os de Mammouth; ce doit être la branche montante du maxillaire inférieur d'un ruminant. Peut-être de renne: le fragment est trop petit pour qu'on puisse l'affirmer (n° 35.100 de notre musée).

### 3. — *Recensement des restes de Mammouths connus dans la région lémanique.*

Il nous paraît utile de rappeler ou de signaler tous les restes de Mammouths connus dans la région du lac Léman<sup>1</sup>.

Dans le *Canton de Genève*, Alphonse Favre cite<sup>2</sup> deux défenses de Mammouths recueillies par H.-B. de Saussure vers 1786, l'une au bord du Rhône, au-dessus d'Onex, dans une alluvion post-glaciaire, l'autre sur le bord de la London, près de son embouchure (fragment de la partie médiane de la défense, conservée au Muséum de Genève).

Un fragment de défense, fort petite, ramassée, dit-on, au-dessus du Rhône, dans la falaise au S de Russin, entre les années 1870 et 1875, probablement à la surface de l'argile glaciaire (Muséum de Genève).

Un fragment de défense trouvé en 1878 dans l'alluvion interglaciaire, au Bois de la Bâtie, dont il décrit minutieusement le gisement (*loc. cit.*, vol. II, p. 78 et 79). Alphonse Favre déclare qu'il ne peut déterminer si cette défense appartient à *Elephas antiquus* ou à *El. primigenius*, mais que la première attribution lui semble plus probable. Pour M. Revilliod, il n'y a pas de doute qu'elle soit du Mammouth.

Aucune trouvaille n'a été signalée au Muséum de Genève depuis la monographie d'Alphonse Favre.

Le *Musée Chablaisien* de Thonon-les-Bains conserve une défense de Mammouth, au sujet de laquelle M. Quiblier nous écrit qu'elle provient de la Commune de Bellevaux, au fond de Vallon. Elle fut trouvée sur le bord du Brévon ensuite d'une érosion du ravin de la Keuma occasionnée par une crue du torrent. Ce fut M. Pierre Meynet-Piret, du hameau des Granges, qui la découvrit, vers l'an 1880. On ne connaît pas d'autres restes de Mammouth dans la partie lémanique de la Haute-Savoie.

Dans le *Canton de Vaud*, les premiers ossements de Mam-

<sup>1</sup> Je n'aurais pu faire ce recensement sans la collaboration de nombreux collègues, qui ont eu l'obligeance de répondre à mon enquête et de se renseigner sur les restes de Mammouths trouvés dans leur contrée. Ce sont MM. Quiblier, directeur du Musée Chablaisien de Thonon-les-Bains, P. Revilliod, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Genève, MM. les professeurs Altherr à Aigle, P. Baume à Payerne, P. Cruchet à Morges, R. Delacrausaz à Moudon, Ed. Faes à Montreux, P. Francey à Ste-Croix, S. Fritsch à Nyon, R. Lipp à Vallorbe, P. Meylan à Orbe, M. Nicollier à Vevey, G. Regamey à Bex, P. Renaud à Yverdon et F. Stein à Rolle. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de ma vive reconnaissance.

<sup>2</sup> ALPH. FAVRE, Description géologique du Canton de Genève, Genève 1880, vol I, p. 96, 139, 183 et 184, et II, p. 60, 78, 79 et 121.

moules signalés ont été découverts à La Chiésaz, près St-Légier, au-dessus de Vevey, en 1849. R. Blanchet, qui les avait acquis, présenta deux molaires et un fragment de crâne à la séance du 7 novembre 1849 de la Soc. vaudoise des Sc. nat<sup>1</sup>. Dans la séance du 17 mai 1854, A. Morlot, qui étudiait avec tant de sagacité nos terrains quaternaires, décrivit en détail ce gisement<sup>2</sup>, situé sur le plateau qui s'étend au NE de l'église; on y voit encore des traces d'anciennes fouilles. C'est sous des graviers confusément stratifiés, à 5 m. de profondeur environ, sur une argile d'un brun rougeâtre, que ces deux molaires avaient été trouvées. Ph. Delaharpe, dans la séance du 1<sup>er</sup> juillet 1857, les cite<sup>3</sup> en précisant que ce sont les quatrièmes molaires supérieures, l'une de gauche, l'autre de droite (c'est-à-dire les premières molaires vraies), et qu'elles sont formées de 12 lamelles toutes entamées par la mastication; il détermine le fragment d'os comme un morceau du maxillaire supérieur gauche. Seule la molaire gauche est au musée de Lausanne (n° 21.158).

Dans cette même notice de 1857, Ph. Delaharpe mentionne une sixième molaire inférieure, en partie brisée, trouvée « plusieurs années » auparavant dans une vigne près de Lutry. C'est l'échantillon 21.159 du musée, mais il ne porte aucune indication plus précise.

En 1853, A. Morlot présente à la séance du 29 juin<sup>4</sup> une grande molaire à 17 lames, découverte dans la gravière du Boiron, à l'W de Morges. Elle provient de la « terrasse de 30 mètres » au-dessus du lac, si bien développée dans le cône de déjection de cette rivière, et dont Morlot devait montrer l'importance pour l'histoire du Léman. Cette molaire, déterminée par Ph. Delaharpe comme la cinquième inférieure droite, figure au musée sous le n° 21.160.

Nouvelle découverte dans la terrasse du Boiron en 1857: c'est une belle défense gauche, de 1 m. 26 de longueur, mise à jour par la tranchée du chemin de fer. M. Yersin annonce l'événement à notre société dans sa séance du 17 juin, et le 1<sup>er</sup> juillet Ph. Delaharpe présente et décrit cette précieuse pièce qu'il dépose au musée (n° 21.094)<sup>5</sup>. Trouvée à moins de 300 m. de la molaire présentée par Morlot, il est fort possible qu'elle provienne du même individu.

<sup>1</sup> *Bull. Soc. vaudoise Sc. nat.*, vol. 3, p. 25.

<sup>2</sup> *Ibid.*, vol. 4, p. 56.

<sup>3</sup> *Ibid.*, vol. 5, p. 308.

<sup>4</sup> *Ibid.*, vol. 3, p. 255.

<sup>5</sup> *Ibid.*, vol. 5, p. 241 et 308.

Puis pendant près de 40 ans, on ne signale aucun nouveau reste de Mammouth dans notre canton. En 1899, le musée acquit une magnifique molaire (troisième vraie molaire de la mâchoire inférieure droite, n° 21.161), trouvée dans du gravier entre Bournens et Daillens, sans indications plus précises<sup>1</sup>. Au début du siècle les trouvailles se multiplient, sans qu'elles aient encore été signalées dans une publication.

En 1905, M. William Barraud-Eberlé, syndic de Bussigny, apporte au musée un fragment de défense de petite taille, trouvé dans les fouilles des captages d'eau de la Commune, entre Bournens et Bettens, dans une couche de gravier à 6 m. de profondeur (n° 21.152).

En septembre 1906, c'est une vertèbre cervicale de Mammouth que découvre M. A. Tissot, municipal à St-Cergue, en creusant une coulisse pour une conduite d'eau. Le gisement est indiqué avec précision par M. Lugeon sur la carte: il est environ 1850 m. à l'W du village de St-Cergue, au SW du chalet de La St-Cergue, et c'est à 3 m. 80 de profondeur, dans une couche de sable, que l'os fut trouvé (n° 10.042).

En janvier 1912, M. H. Rousseil, de Savuit sur Lutry, dépose au musée (n° 13.915) une molaire de taille moyenne, légèrement brisée, qu'il a recueillie une dizaine d'années auparavant sur un tas de cailloux, au bord du chemin communal, au lieu dit « aux Thielles », entre Savuit et Bossières. Il estime qu'elle provient d'un arrachage de vignes déjà ancien.

A Genollier sur Nyon, en décembre 1913, M. Auguste Gollay découvre dans sa gravière de « Sur la Ville » un grand fragment de fémur de Mammouth. M. le professeur P.-L. Marcanton en fit don au musée (n° 14.572).

Un radius droit fut trouvé par M. Louis Grobéty, instituteur à Vaultion, dans la gravière de « La Sagnette », entre Vaultion et Mollendruz. C'est par l'entremise de M. P. Jomini, professeur, que cet os fut remis au musée, en janvier 1920 (n° 21.151).

Un petit fragment de molaire, très usé, conservé dans un tiroir du musée, porte seulement l'indication de Dizy (au NNW de Cossonay) et le nom de M. Gaudin.

En outre M. Paul Meylan, professeur à Orbe, nous signale qu'une molaire, probablement de Mammouth, a été trouvée dans les fouilles exécutées lors de la construction du nouveau pénitencier de Bochuz, en 1926, mais on ignore ce qu'elle est devenue.

\* \* \*

<sup>1</sup> Cf. Rapports des conservateurs des Musées d'histoire naturelle de Lausanne pour l'année 1899, p. 13.

Ajoutons que des ossements de *Renne* (*Rangifer tarandus* LIN.) ont été trouvés dans des gisements analogues, à St-Iégier, dans la ballastière de Cully, dans la moraine de Renens, dans la sablière de St-Sulpice (terrasse de 30 m.) et dans la terrasse supérieure (de 30 m. également) de St-Prex. Une molaire inférieure gauche du *Rhinocéros à toison* (*Rhinoceros tichorhinus* FISCH. = *Rh. antiquitatis* BLUM.) a été découverte, sans que l'on sache par qui, dans les graviers interglaciaires de Bioley-Orjulaz (n° 21.117).

Les restes de Mammouths ne sont donc pas rares dans la région lémanique. On en connaît dans les dépôts de la dernière période interglaciaire (Riss-Wurm), dans les moraines de la dernière glaciation et dans les alluvions qui ont suivi son retrait, jusque dans la « terrasse de 30 mètres » qui date probablement du « stade de Buhl »<sup>1</sup>. On n'en a jamais signalé dans la « terrasse de 10 mètres », où reparaissent les mollusques lacustres, et qui semble d'âge magdalénien<sup>2</sup>.

Mais l'on ne peut rien conclure de cette constatation négative. Car les restes de Mammouths sont assurément, dans notre pays, beaucoup plus fréquents qu'on ne le sait. Combien ont été mis à jour par des fouilles sans que personne y prête attention? Ceux de Renens avaient été rejetés parmi les déblais d'excavation d'un immeuble. Combien d'autres ont été recueillis, puis perdus par indifférence, comme la molaire trouvée au pénitencier de Bochuz? Et des fragments conservés dans les musées, combien peu portent une indication précise de gisement!

Il convient de remercier d'autant plus les hommes avisés qui signalent au musée le plus proche leurs trouvailles. Nous tenons donc à exprimer encore à M. Ch. Streit notre reconnaissance et à le féliciter de sa découverte.

<sup>1</sup> A. JEANNET, Une date de chronologie quaternaire : la station préhistorique du Scé près de Villeneuve. — *Vierteljahrsschrift der Naturf. Ges. in Zürich*, Jahrg. 61, 1916, p. 634-643.

<sup>2</sup> J. FAVRE, Histoire malacologique du lac de Genève, p. 381. — *Mém. Soc. Phys. et Hist. nat. de Genève*, vol. 41, fasc. 3, 1935.